

FORMATION 2 PHASES

Formation complémentaire obligatoire 2^{ème} phase :

Tu as ton permis et tu dois effectuer deux journées de cours dans un délai de trois ans.

La première journée devra être effectuée dans les 6 premiers mois.

Elles sont différentes des cours d'auto-école et te permettront d'améliorer ta sécurité sur la route.

ATTENTION ! Le nombre des personnes soumises à la 2^{ème} phases augmente de jour en jour et l'offre ne suivra peut-être pas la demande. Le risque de perdre ton permis est réel !

Inscription simple et rapide par téléphone auprès de :

Cédric Devaux 079/632.40.40

Les avantages de la formule L-2 Neuchâtel !

Jour 1 sur piste : Journée clé en main où tout est compris !

- Prise en charge par minibus pour se rendre au centre L-2 de Romont.
- Mise à disposition d'un véhicule sur la piste.
- Le dîner au restaurant.
- Retour en minibus.

Jour 2 sur routes dans le canton, comprenant :

- L'utilisation des véhicules des animateurs.
- Le dîner au restaurant.